

les
6&7
JUN
2018

la **1**^{ère} à Aix-en-Provence

Biennale

de la recherche sur la sécurité civile

PROGRAMME

L'acceptabilité des risques :
approches pluridisciplinaires

6 juin 2018

08h15 : Accueil des participants

09h00 : Mot du Directeur et des organisateurs

09h15 - 10h15 : Intervention inaugurale du thème de la biennale sur l'acceptabilité des risques

10h30 - 12h30 : Communications en plénière

David DECHENAUD,

Professeur en droit et doyen de la faculté de droit de Grenoble :

« L'acceptabilité des risques et le droit : la responsabilité en matière de risque accepté ou acceptable ».

Robert NGUEUTSA,

MCF en psychologie du travail et des organisations, Université de Bourgogne et de Franche-comté :

« Les approches psychologiques de développement d'une culture de sécurité : un défi pour les métiers de commandement ».

Anne GILLET,

Chercheuse en sociologie du travail, Cnam, Lise-CNRS, Paris :

« Les pratiques professionnelles de sûreté - sécurité dans le secteur du transport aérien : formation - professionnalisation - capacités individuelles et collectif de travail du Personnel Navigant Commercial ».



12h30 - 14h00 : Pause déjeuner

14h00 - 14h45 : Communications en plénière

Yvonne GIORDANO,

Professeure des universités en sciences de gestion, Université de Nice Sophia-antipolis.

François LE RAY,

Guide de haute-montagne et expert : « Montagne et sports de montagne » à la Cour d'appel de Chambéry.

Ralph RICKLI,

Prévisionniste à l'Institut de géographie, Université de Berne :

« E-collaborer pour réduire les risques - l'entre-deux d'une expédition sur l'Everest ».

15h00 - 17h00 : Communications en ateliers thématiques

Atelier 1 : Culture du risque

La culture du risque trouve son sens dans le concept de l'acceptabilité du risque et une approche pluridisciplinaire de son étude. La culture du risque correspond à la connaissance du risque par les différents acteurs dans un cadre préventif afin qu'ils se préparent à sa survenue et qu'ils soient en capacité d'en minimiser les effets.

Markolf JOSSOU,

Doctorant en sciences de gestion, Aix-Marseille Université, CERISC,

Solange HERNANDEZ,

MCF en sciences de gestion, Aix-Marseille Université,

Bruno TIBERGHIEN,

MCF en sciences de gestion, Aix-Marseille Université :

« La culture du risque d'une population : quelle caractérisation ? ».

Jérôme RIBEROT,

Doctorant en sciences de gestion et LCL de BSPP, Université de Lille 1.

CERISC : « La capacité d'adaptation des organisations de type bureaucratique en environnement instable ».

Baptiste ALLEAUME

et Sylvain GOUJARD,

Psychologues cliniciens, AEPSP :

« Les blessures passées sous silence ».

Atelier 2 : La Technologie comme facteur de variabilité du niveau d'acceptabilité des risques.

La technologie est perçue comme un facteur d'évolution ou de dégradation de l'acceptabilité des risques. Quelle est la fiabilité de ces nouveaux outils ? Quels en sont les usages ? Comment s'intègrent-ils dans les modes de fonctionnement ?

Elise CREULLY,

Doctorante en système d'information et de communication, Université de Rennes 2 :

« Réseaux socio-numériques, mises en sens de l'évènement et acceptabilité du risque : le cas des réactions aux attentats du 13 novembre 2015 sur Twitter ».

Béatrice LINOT,

Doctorante en psychologie, Université de Lorraine :

« Une perspective computationnelle sur un défi (probable) CRISORSEC ».

Anaïs SAINT JONSSON,

MCF en sciences de gestion, Aix-Marseille Université.

Jean-Paul MONET,

LCL SPP, SDIS 13 : « Le commandant des opérations de secours, la technologie, la décision ».

Laurène BAUDOUIN,

Doctorante en droit, Université de Lille

1070 rue Ltn Parayre - BP 20316 - 13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 03

www.ensosp.fr -



et **Marcel MORITZ**,

MCF en droit, Université de Lille :

« L'usage des drones par les sapeurs-pompiers : opportunités opérationnelles et risques juridiques ».

17h15 : Fin première journée

19h00 : Soirée d'actualité de la chaire UTT/ENSOSP : « la gestion de crise et engagement dans la proximité », exposition de posters, dîner sous les étoiles.

7 juin 2018

09h00 : Accueil

09h00 - 09h45 : Communications en plénière

Fabiola MAUREIRA,

Psychologue et docteure en ergonomie, Université de la Concepción, Chili : « Acceptabilité du risque par le recours à des novices pour des activités à haute responsabilité : Contribution de l'Ergonomie à la gestion des feux de forêt au Chili par des saisonniers ».

10h00 - 12h15 : Communications en ateliers thématiques

Atelier 3 : Gestion des risques et crises

La gestion des risques et crises est une phase d'action déterminée par un « avant » et un « après ». Il y a ce qui se passe avant la crise et qui se traduit par une représentation du risque et la définition de son acceptabilité.

Il y a ce qui se passe après la crise où la confrontation de la réalité et des représentations entraîne un changement de paradigme par des phénomènes de réorganisation, des effets d'apprentissages et un changement en profondeur dans les pratiques.

Pauline LENESLEY,

Doctorante en sciences de gestion, université de Lyon 2, CERISC et de

Pascal BLIN,

(CROSS 50) : « Acceptabilité du risque en contexte polycentrique : le cas de l'intervention conjointe des acteurs du secours maritime et terrestre en exercice ».

Nicolas DECHY,

Chercheur ingénieur en sécurité et sûreté nucléaire, IRSN,

Joël GARRON, Brigitte LE GUILCHER, Daniel TASSET : « Après FUKUSHIMA,

la faisabilité humaine des actions et le dimensionnement des effectifs : l'acceptabilité des dispositions de maîtrise des risques entre robustesse et résilience ».

Muriel RAMBOUR,

MCF en droit, Université de Haute-

Alsace : « Un risque majeur aux déclinaisons émergentes. Le nucléaire, arme et cible d'actes malveillants ».

Paul-Henri RICHARD,

Ingénieur de recherche en sciences de gestion, Université Technologique de Troyes : « Accompagner les décideurs de proximité dans leur préparation et planification locale face aux situations de crise ; Une contribution de la recherche ».

Atelier 4 : Evaluation du risque

L'évaluation du risque est déterminée dans une approche préventive. C'est un processus par lequel le danger est identifié, analysé et catégorisé en risque afin de pouvoir être mieux géré. Ce processus contribue à la définition de l'acceptabilité du risque par la conception de proposition d'action à décliner en prévention.

Matthieu MEERPOËL

MCF en droit, Université catholique de Lille : « Les critères juridiques d'acceptabilité en vue du déclenchement d'une action préventive ».

Christine VIDAL-GOMEL,

MCF en sciences de l'éducation, Université de Nantes,

et **Vincent LETESSIER**,

Cadre de santé capitaine (CCN),

ENSOSP : « Que sont les stratégies de conduite en situation d'urgence ?

Comment les utiliser pour contribuer à la prévention ? ».

Béatrice GISCLARD,

Docteure en géographie, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse,

Johnny DOUVINET,

MCF en géographie, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse

et **Gilles MARTIN**,

Consultant ATRISC :

« La perception des risques, un facteur-clé dans l'acceptabilité individuelle du danger ».

Gaoxengen LY,

Doctorante en psychologie du travail et de la santé, Université de Franche-Comté : « Détection des risques dans l'activité des SPV :

le rôle de l'articulation vie professionnelle/vie privée sur l'engagement des SPV ».

12h30 - 14h00 : Pause déjeuner

14h00 - 15h00 :

Communications en plénière

Simon FLANDIN,

Docteur en psychologie et science de l'éducation, Université de Genève,

Germain POIZAT,

Professeur associé, Université de Genève

et **Roger VINEY**,

SPP, SDMIS 69 :

« Deux dilemmes typiques de la conception d'entraînements de crise : quels compromis acceptables ? ».

Colonel (er) J.-F. SCHMAUCH,

Ingénieur du Cnam, docteur en sciences de gestion, chargé de mission pour la fédération nationale des sapeurs-pompiers : « L'analyse critique des retours d'expériences pour comprendre l'action des secours dans des situations de crise majeure. Le cas du séisme de la ville de Kobe et sa région (Japon, 17 janvier 1995) et de la catastrophe ferroviaire d'Eschede (Allemagne, 3 juin 1988) ».

15h15 - 16h15 : Communication en plénière

Patrick MEUNIER,

Professeur des universités en droit, Université de Lille 2 :

« L'acceptabilité des risques catastrophiques transfrontières : une responsabilité conjointe des Etats et de l'Union européenne ».

Intervention d'un haut fonctionnaire sur le mécanisme européen de protection civile.

16h15-16h30 :

Mot de clôture et remerciements

Inscrivez-vous (avant le 18 mai 2018) :

Par courriel : cerisc@ensosp.fr ou par téléphone : +33 (0)4 42 39 05 53

Tarifs :

Professionnels : 60€

Etudiants : 30€

(Frais logistique à prévoir en supplément si hébergement et restauration).